



**FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE**  
Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée (IAFT-AILP)  
10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS –  
Tél. : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84  
libre.pensee@wanadoo.fr – <http://www.fnlp.fr>



<https://fr-fr.facebook.com/federationnationalelibrepensee>



@LP\_Nationale

## **- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -**

# **Augmentation des droits d'inscription universitaires pour les étudiants étrangers : Discrimination, xénophobie et privatisation accrue**

**L**a Libre Pensée est attachée à l'existence d'un régime d'Enseignement Supérieur public, laïque et gratuit. Ce système fait que les droits d'inscription en faculté et dans les Grandes écoles sont en France parmi les plus bas du monde. Ils ne couvrent en fait que des frais de gestion administrative et ne représentent en aucun cas le coût des études.

C'est le résultat d'une histoire séculaire de l'Enseignement Supérieur Français, et des conquêtes de 1936 et de la *Libération*. C'est ce qui permet à plus de deux millions d'étudiants de suivre des études sans avoir à s'endetter pour la vie comme cela se passe dans d'autres pays.

Les annonces récentes du Premier ministre **Edouard Philippe** remettent en cause ce principe. IL propose d'appliquer des droits d'inscription élevés aux étudiants « *extra-communautaires* » c'est-à-dire à ceux qui ne viennent pas de l'Union Européenne stricto-sensu.

Cette première attaque cible les étudiants étrangers, et ce n'est pas secondaire. Ces étudiants, souvent dans des situations financières compliquées, se trouveront tout simplement interdits de poursuivre leurs études en France. Les quelques bourses annoncées seront loin de compenser ces frais. Contrairement aux justifications de M. **Philippe**, leur paiement ne sera pas une mesure de la motivation et encore moins de l'excellence des étudiants concernés, mais tout simplement du niveau social de leurs parents.

L'annonce fait état de 2 770 € annuels pour les licences, et de 3 770€ pour les masters et doctorat. C'est à peu près 10 fois le tarif courant. Non seulement c'est de la discrimination, mais c'est une attaque grave contre la gratuité de l'accès à l'Université. Une fois ce principe remis en cause, il ne faudra pas longtemps pour voir les frais d'inscription s'envoler. Un récent rapport de la **Cour des Comptes** le préconise d'ailleurs explicitement.

Ce rapport indique comme une piste nécessaire le principe de droits d'inscription équivalents au coût des études, proposant qu'une partie soit payée par l'Etat et l'autre par l'étudiant. Ce serait un principe de privatisation, l'Université étant sommée de trouver ses propres ressources sur le dos de ses usagers, transformés en clients. C'est le principe même de l'autonomie élargie qui a conduit nombre



d'universités à la détérioration de leur situation financière et parfois à la mise sous tutelle des rectorats. Cette augmentation pour les étudiants étrangers est un élément de la privatisation accrue de l'enseignement supérieur.

Plusieurs syndicats étudiants de l'enseignement supérieur et de la recherche<sup>(1)</sup> et des assemblées générales d'universités<sup>(2)</sup> ont déjà condamné cette annonce. La **Libre Pensée**, pour sa part condamne également ce projet qui remet gravement en cause les principes républicains d'égalité et de liberté sur lesquels est fondée l'Université en France.



## ***Pour la gratuité des études ! Contre la discrimination d'origine !***

**Pour que les étudiants étrangers qui le souhaitent puissent se former en France,  
Pas d'augmentation des droits d'inscription pour qui que ce soit. Accès libre à toute  
personne titulaire du baccalauréat ou de son équivalence reconnue !**

Paris, le 15 décembre 2018

(1) SNPRES-FO 20/11/2018, SNESup-FSU 8/12/2018, Réunion interfédérale du 11/12/2018 regroupant CNT-FTE, FEREC-CGT, FNEC-FP-FO, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNESUP-FSU, SUD-Education, SUD-Recherche-EPST, SUNDEP-Solidaires, Solidaires Etudiant es, UNEF, UNL, UNL-SD  
(2) Assemblée générale des étudiants et personnels de l'Université de Montpellier, 10/12/2018

